

MA SANTÉ

2022

Projet Régional de Santé d'Île-de-France

RENFORCER L'ACCÈS AUX SOINS EN ÎLE-DE-FRANCE

Repères chiffrés 2018



ars
● Agence Régionale de Santé
Île-de-France

AIDES À L'INSTALLATION ET AU MAINTIEN DES MÉDECINS



76% des Franciliens vivent dans une zone où l'accès à un médecin n'est pas satisfaisant

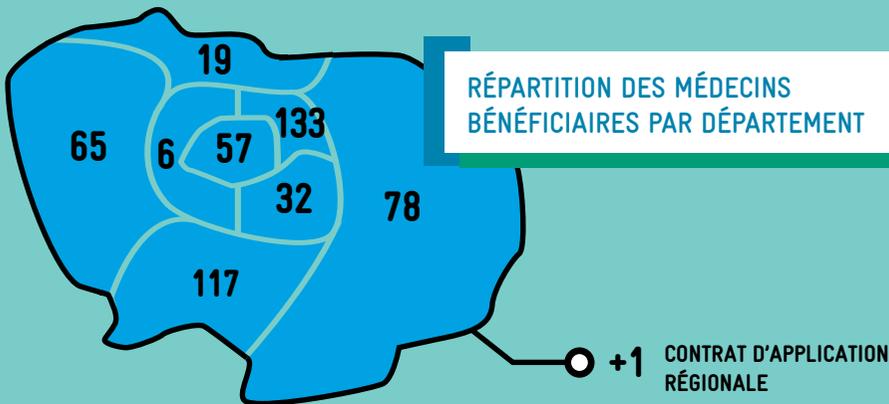
37%

des Franciliens vivent dans une Zone d'intervention prioritaire (ZIP)

39%

des Franciliens vivent dans une Zone d'action complémentaire (ZAC)

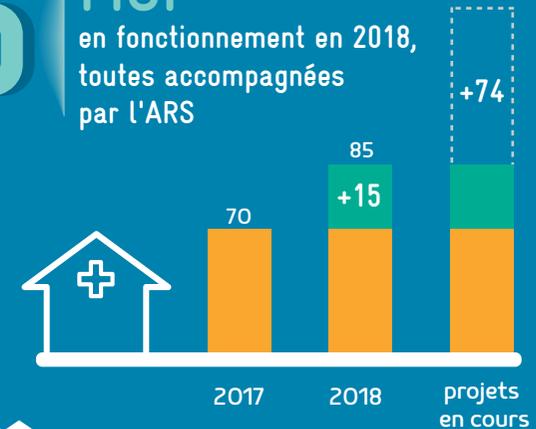
508 médecins bénéficiaires d'aides de l'Assurance Maladie et de l'État en Île-de-France en 2018, sur la base du zonage médecins



MAISONS DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLES (MSP)



85 MSP en fonctionnement en 2018, toutes accompagnées par l'ARS



67 MSP et cabinets de groupe accompagnés dans leur investissement immobilier dans le cadre du protocole d'accord ARS-URPS médecins, soit plus de 500 professionnels de santé accompagnés dont près de 300 médecins



CENTRES DE SANTÉ



dont

357

centres médicaux,
polyvalents ou infirmiers

90

centres de santé accompagnés
financièrement par l'ARS depuis 2014CRÉATION ET FINANCEMENT DES COMMUNAUTÉS PROFESSIONNELLES
TERRITORIALES DE SANTÉ (CPTS) EN ÎLE-DE-FRANCE1 CPTS
créée
en 20184 projets
en cours41 projets
émergents

Retrouvez l'intégralité du bilan
RENFORCER L'ACCÈS AUX SOINS EN ÎLE-DE-FRANCE
sur iledefrance.ars.sante.fr

Plus d'informations sur les services aux professionnels de santé
sur iledefrance.paps.sante.fr